

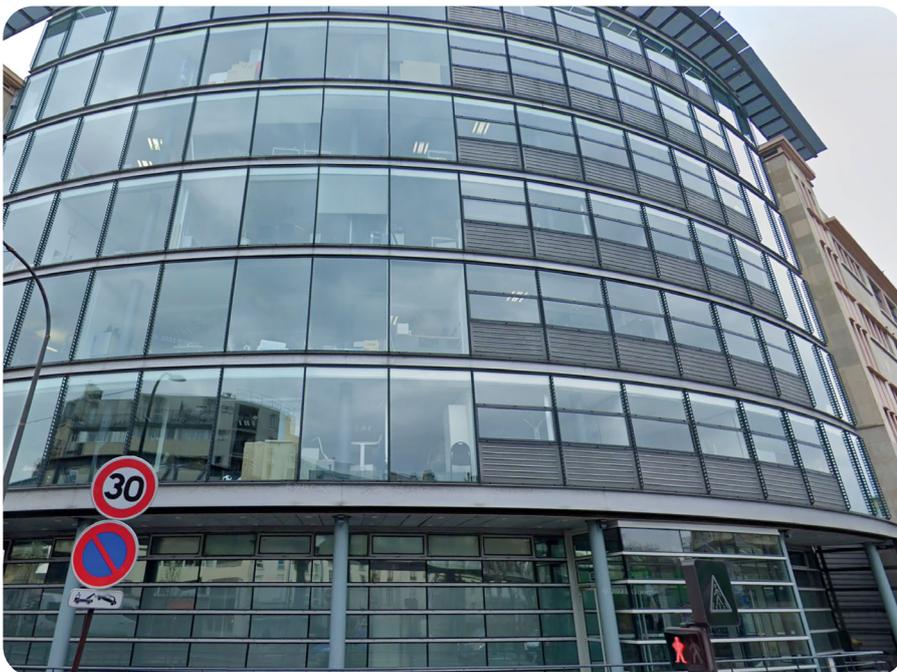


# AGENTS DE LA SÛRETÉ FERROVIAIRE

RÉUNION MÉTIER AVEC LA DIRECTION

## CE QU'IL FAUT SAVOIR, EN CINQ POINTS

Le 30 novembre dernier, l'ensemble des organisations syndicales a été invité par la direction de la Sûreté à une réunion métier. Cette réunion, réalisée environ deux fois par an, permet de faire un point sur les évolutions métier en cours ou finalisées. ...



### EN BREF



Malgré l'intérêt certain de cette réunion, l'UNSA-Ferroviaire regrette que la contrainte de temps réduise la qualité des échanges, ce qui ne permet pas d'aborder l'ensemble des irritants métier que peuvent rencontrer nos collègues sur le terrain. L'UNSA-Ferroviaire souhaiterait que cette réunion puisse s'effectuer en deux parties : une partie pour les présentations et une autre pour aborder les irritants métier rencontrés par les agents.



# #1

## LES ÉVÉNEMENTS D'ERMONT ET DE PARIS SAINT-LAZARE

La direction de la Sûreté évoque les événements récents concernant l'usage des armes à feu sur les secteurs d'Ermont et de Paris Saint-Lazare et reconnaît une évolution du danger pour les agents de la SUGE.



### DEUX CAS D'USAGE D'ARMES EN MOINS DE SIX MOIS

Force est de constater que nous traversons une année tristement historique à la SUGE face à des individus déterminés. Ces situations montrent à quel point les agents de la SUGE sont de plus en plus confrontés à des situations extrêmement dangereuses, partant parfois d'une situation au demeurant simple et sans danger.

### LORS DE NOS ÉCHANGES

Le sujet faisant le plus débat fut la mise à disposition d'un avocat pour nos collègues ayant fait usage de leur arme à feu. La direction de la Sûreté nous a fait part de sa difficulté à mettre à disposition de nos collègues un avocat spécialisé. Notre maillage territorial rend la mise en œuvre complexe. Pour l'UNSA-Ferroviaire, une convention avec des cabinets

d'avocats spécialisés sur l'ensemble du territoire est possible. Nous sommes conscients qu'il faudra un certain temps pour la créer, mais cela nous paraît être la solution la plus protectrice pour nos collègues.

### NÉANMOINS...

Malgré la volonté de la direction d'y parvenir, il sera quasiment impossible d'avoir un avocat spécialisé dans l'heure, sauf à Paris, mais sans garantie.

### SELON L'UNSA-FERROVIAIRE

Ce travail de maillage afin d'assister au mieux les agents de la SUGE doit être mis en place en urgence, avec un résultat le plus rapidement possible. Cette procédure devra être reprise dans l'accord agression, notamment en cas d'usage des armes. Les procédures étant souvent très longues, les collègues doivent être suivis et accompagnés. ●●●

**POUR L'UNSA, NOS MODES DE FONCTIONNEMENT DOIVENT ÉVOLUER AFIN DE PERMETTRE À NOS COLLÈGUES D'AVOIR UN AVOCAT SPÉCIALISÉ LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE !**

## #2

### LE PROJET CECOS

Le projet du centre de coordination opérationnel de sûreté, qui remonte à 2017, est porté par la préfecture de police et partagé par Île-de-France Mobilités.



Aujourd'hui, le poste de commandant dispose d'une place au sein de TN réseau qui évoluera vers le CECOS. Le CECOS est un plateau qui sera positionné au sein même de la préfecture de police et qui réunira les équipes BRF. Deux pupitres seront dédiés aux transporteurs SNCF et RATP, dans le cadre et aussi la continuité du partenariat avec les forces régaliennes, le but étant de faciliter les gestions de crise (Coupe du monde de rugby, JO, attentats, etc.).

LA MISE EN PLACE EST PRÉVUE À LA MI-JANVIER, AVEC UNE VISITE PRÉVUE PAR LE MÉDECIN ET LA COSEC, POUR IDENTIFIER LES BESOINS EN MATIÈRE D'ERGONOMIE.

## #3

### RÉFLEXION SUR DE NOUVEAUX MOYENS DE FORCE INTERMÉDIAIRE

À la suite des événements d'Ermont et de Saint-Lazare, la direction de la Sûreté nous annonce réfléchir à doter les agents de nouvelles armes et notamment de nouveaux moyens de force intermédiaire (MFI).

Un courrier paraphé par le directeur de la Sûreté doit être envoyé conjointement aux ministères de l'Intérieur et des Transports, afin de modifier les catégories d'armes accessibles par notre service. Plusieurs armes ont été évoquées, telles qu'un pistolet à impulsion magnétique, une arme de poing avec des billes en élastomère, etc.

#### POUR L'UNSA-FERROVIAIRE

C'est étonnant de voir que cette réflexion n'en est qu'au tout début, alors qu'il y a quelque temps, la direction de la Sûreté nous avait déjà annoncé réfléchir à augmenter le nombre de MFI, mais aussi son souhait de faire évoluer les catégories d'armes autorisées pour notre service. L'UNSA-Ferroviaire rappelle qu'au-delà du matériel, il est essentiel de faire évoluer la légitime défense pour les agents SUGE afin de les protéger.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, la Sûreté ferroviaire doit être reprise dans les alinéas 1 et 2 de l'article 435-1 du Code de la Sécurité intérieure.

#### DE PLUS

Au-delà des armes et du cadre légal, l'UNSA a demandé à la direction de travailler sur l'évolution de nos protections et sur l'équipement des équipes SUGE, notamment avec des troussees médicales adaptées aux blessures par couteau, voire par balle, afin d'avoir le matériel adéquat pour intervenir, que ce soit sur un agent ou un client blessé. ...



L'UNSA A ALERTÉ LA DIRECTION DE LA SÛRETÉ SUR LA RECRUESCENCE DE DÉCOUVERTE D'ARMES EN TOUT GENRE, SURTOUT D'ARMES BLANCHES, PAR LES AGENTS.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS DES ANNÉES, LA DIRECTION DE LA SÛRETÉ PARLE DE STRESS POST-TRAUMATIQUE ET VA MENER UNE RÉFLEXION SUR LE SUJET.

# #4

## ACTIVITÉ CYNOPHILE

Lors de cette réunion, nous avons pu aborder le sujet de l'activité cynophile. Vaste sujet avec des objectifs très importants pour certaines activités telles que SNCF Voyageurs ou SNCF Gares & Connexions, mais aussi pour la Sûreté ferroviaire avec l'arrivée des JO 2024.

La situation actuelle de l'activité cynophile demande à être consolidée afin d'améliorer sa gestion, pour répondre au mieux aux besoins opérationnels, qu'ils soient pour la spécialité détection ou pour la spécialité défense.

### POUR CE FAIRE

L'UNSA-Ferroviaire a demandé à Thierry Dupin un moratoire afin de fiabiliser et d'organiser l'activité cynophile, pour que cette dernière soit attractive pour les agents, mais aussi pour répondre aux défis de demain. L'activité cynophile doit posséder un pilotage national, avec une doctrine d'emplois claire. Aujourd'hui, il existe trop de disparités et de fonctionnements différents. L'UNSA-Ferroviaire a abordé le volet formation des conducteurs de chien. Il est essentiel que la direction de la



Sûreté investisse dans la formation, notamment pour les conducteurs de chien détection, car elle aura une obligation de moyens. L'UNSA-Ferroviaire est consciente que le recrutement en externe de formateurs est indispensable pour répondre rapidement au besoin de formation, mais elle a demandé au directeur de travailler sur une évolution interne, à l'instar de la TIS.

**LE DIRECTEUR DE LA SUGE EST FAVORABLE À UNE ÉVOLUTION INTERNE DES FORMATEURS AVANT DE RECRUTER EN EXTERNE. L'UNSA SE FÉLICITE DE CETTE VOLONTÉ ET SERA FORCE DE PROPOSITION MÊME SI ELLE ATTEND, COMME TOUJOURS, DES ACTES.**

# #5



## PROTOCOLE PSPT

Une rencontre avec le responsable ligne métier et un médecin psychiatre a eu lieu le 8 décembre dernier.

Ce protocole déjà mis en place à la SNCF chez les conducteurs réduirait considérablement les chocs post-traumatiques. La rencontre et l'échange avec le psychiatre et des salariés ayant déjà bénéficié de la formation doivent permettre d'envisager ou non de la dispenser aux agents de la sûreté ferroviaire.

**LA MÉDECIN PSYCHIATRE EST À L'ORIGINE D'UNE FORMATION ISRAÏÉLIENNE SUR LES PREMIERS SOINS PSYCHOLOGIQUES DUS À UN STRESS INTENSE (POST-ATTENTAT).**

